

PRÉVENTION RELATIVE À LA LÉGALISATION DU CANNABIS
LA MRC DE CHARLEVOIX-EST A REMIS PRÈS DE 38 000 \$
À DES ORGANISMES DE LA RÉGION

Clermont, le 30 juin 2021 – La MRC de Charlevoix-Est a aidé financièrement 5 organismes de la région depuis 2019, année où elle a reçu 37 499 \$ du gouvernement du Québec pour répondre aux besoins liés à la légalisation du cannabis sur son territoire.

Groupe Action Jeunesse, Ressources Genesis, Unité Domrémy de Clermont, Vision d'Espoir et de Sobriété et le Centre d'éducation aux adultes et de formation professionnelle du Centre de services scolaire de Charlevoix ont tous bénéficié de cette enveloppe pour la réalisation de projets relatifs à la prévention liée à la légalisation du cannabis.

« Le conseil des maires se réjouit d'avoir versé l'entièreté de l'enveloppe dont elle a bénéficié des suites de la légalisation de l'usage de la marijuana et souhaite que les projets réalisés avec cet argent aient fait la différence pour les organismes dans les actions de sensibilisation menées auprès de leurs clientèles », a mentionné la préfète de la MRC de Charlevoix-Est, M^{me} Odile Comeau. « La sensibilisation du public demeure le meilleur moyen pour l'aider à faire des choix éclairés et les sommes octroyées ont servi à ça », a ajouté M^{me} Comeau.

Rappelons que l'adoption de la loi C-45, *Loi sur le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le 17 octobre 2018, a marqué l'entrée en vigueur de la légalisation du cannabis au Canada.

- 30 -

Source :
Caroline Dion
Directrice générale adjointe
Directrice de la sécurité publique et des communications
caroline.dion@mrccharlevoixest.ca
418 439-3947, poste 5003